

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Les deux têtes de l'événement

Andrée Beaulieu-Green and Marcelle Ferron

Volume 24, Number 3 (141), May–June 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/30320ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Beaulieu-Green, A. & Ferron, M. (1982). Les deux têtes de l'événement. *Liberté*, 24(3), 132–134.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Polémique: à propos de Largillierre

Les deux têtes de l'événement

ANDRÉE BEAULIEU-GREEN

MARCELLE FERRON

Comme il est commode d'avoir deux têtes!

Ça permet à Jacques Godbout de prendre position à la fois pour et à la fois contre sur un même sujet.

En ce qui a trait à l'affaire du Musée des Beaux-Arts de Montréal, il prend publiquement parti pour le Musée après l'avoir privément dénoncé.

Dans *LIBERTE* de janvier-février 1982 (n° 139), il nous informe que: «L'erreur fondamentale du Musée fut-elle donc, non pas de mettre sur pied une rétrospective Largillierre, mais de ne pas l'avoir inscrite dans notre démarche familiale et nationale? Cela a permis aux tribuns de l'art indigène d'attaquer le Musée en réclamant que celui-ci fasse une plus grande place aux œuvres québécoises contemporaines... D'où vient donc que des artistes se laissent entraîner, peintres, sculpteurs ou graveurs, dans des combats aussi ridicules? Comme si ce qu'on donnait à Largillierre leur était enlevé de la bouche.»

Non seulement fait-il ainsi corps avec le Musée qui, pour faire dévier le débat, a choisi le style chasse aux sorcières dans la forme «nationaleuse», mais il va jusqu'à l'amplifier en y ajoutant l'épithète méprisante de «démarches de subventionnés».

C'est pourtant ce même Jacques Godbout qui, un mois auparavant, signait avec nous notre «Lettre ouverte au troisième Ministre des Affaires culturelles du gouvernement du Parti québécois». Avec nous il demandait une enquête. Avec nous il voulait «savoir pourquoi le poste d'administrateur financier est

vacant depuis deux ans quoiqu'il apparaisse toujours comme poste au budget — ce qui a autorisé la direction du Musée à utiliser le salaire de l'administrateur financier pour payer le bureau d'architectes qui a fait l'étude pour l'agrandissement du Musée». Avec nous il voulait aussi «connaître l'état de conservation des collections, les critères de choix et d'évaluation pour les achats et les dons». Avec nous il demandait: «Qui paiera le déficit de l'exposition Largillier?»

C'est aussi ce même Jacques Godbout qui, en tant que membre du conseil d'administration du Musée, sait fort bien qu'en avril dernier le Ministère des Affaires culturelles sommat le président du C.A., monsieur Jacques Brault, de lui faire connaître pour le premier juin «la vocation et les grandes orientations qu'entend suivre votre institution au cours des prochaines années»; ce document, soulignait-il, serait annexé «au décret qui sera transmis au Conseil du Trésor et au Conseil des Ministres pour l'approbation de la deuxième tranche de votre subvention». Et on rappelait que «ces attentes du Ministère face à votre Musée remontent déjà à quelques années puisqu'elles avaient été évoquées en octobre 1977 par monsieur Louis O'Neil, signalées par Denis Vaugeois en octobre 1979 et confirmées par écrit par monsieur François Baudin en janvier 1980».

C'est aussi ce même Jacques Godbout qui, encore en tant que membre du conseil, n'a pas répondu, pas plus que les autres d'ailleurs, à la demande du président de lui faire part de nos idées sur l'orientation du Musée en vue d'une réponse au Ministère. Je fus la seule à le faire (Andrée Beaulieu-Green). Comme monsieur Godbout venait si rarement aux réunions du conseil, il ne le sait probablement pas. Pas plus, j'en suis sûre, qu'il ne sait que ce Musée n'a pas encore d'inventaire complet de ses œuvres. C'est pourtant ce que je demandais afin de constituer de véritables collections permanentes homogènes. Quant à la collection d'art québécois, je soulignais son peu d'importance au Musée et je demandais que «l'on y donne priorité dans *l'ensemble de la collection canadienne*». «Ainsi, terminais-je, le Musée se donnerait une vocation précise qui aurait *ses racines dans la société qui le maintient*, et par le fait même se donnerait une reconnaissance internationale, inter cultures et inter nations».

Jacques Godbout sait que ces suggestions ne sont pas nouvelles pour le Musée. Il sait qu'elles furent présentées en 1977. Il sait qu'en 1979 les Marcelle Ferron, Hélène Pelletier-Baillargeon, Gilles Hénault et Léo A. Dorais démissionnaient en dénonçant publiquement le refus du Musée de se doter de politiques cohérentes de programmation et d'acquisitions.

Il aurait été honnête de sa part de dénoncer publiquement ce qu'il avait dénoncé privément un mois plus tôt. Mais non, il a choisi de se cacher publiquement en accusant faussement les «tribuns de l'art indigène» et en particulier moi-même (Marcelle Ferron) de querelles de «gros sous» et de «démarches de subventionnés».

Il aurait été honnête de sa part de démissionner privément des trois réunions du conseil d'administration auxquelles il a assisté en trois ans, au lieu de démissionner publiquement, laissant entendre que sa démission en était une de principes.

Quand on démissionne de rien, on ne dit rien.

* *
*

P.S. Quelques précisions et démentis s'imposent

JACQUES GODBOUT

1. Je n'ai jamais signé avec Marcelle Ferron et Andrée Beaulieu-Green une lettre «au troisième Ministre des Affaires culturelles». Si mon nom se trouve sur ce document, c'est qu'il y a été dactylographié sans mon accord.

2. Ce que j'ai signé, c'est une lettre personnelle souhaitant que le Ministre enquête sur les allégués de ces dames. C'est autre chose.

3. Je n'ai pas signé avec Marcelle Ferron et Andrée Beaulieu-Green parce que je ne partageais pas toutes les opinions émises dans leur rapport, ni surtout la manière qu'elles avaient de mêler les faits, les invectives et les affirmations gratuites. Elles continuent dans la même veine, mais cette fois à mes dépens. Rien ne change.

4. Quant à mon rôle au Conseil et au persiflage à propos de ma démission, ces dames tombent mal. Voici en effet le document officiel, qu'elles n'ont jamais évidemment vérifié: